

Appel à propositions

Actions de Formation pour l'Emploi d'Entreprendre Ensemble / Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective du FORCO 2017

1. Contexte :

Sur Dunkerque, Entreprendre Ensemble représente la fusion de plusieurs dispositifs :

- La Mission Locale
- L'E2C
- La Maison de l'Emploi
- Le PLIE

Son action porte essentiellement sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

A l'aide de financement dans le cadre du PLIE (Fonds FSE), Entreprendre Ensemble met en œuvre des Actions de Formation pour l'Emploi (AFE) pour les participants du PLIE, demandeurs d'emploi jeunes et adultes.

Ces actions visent à monter en compétences ces publics afin d'accélérer leur retour à l'emploi. Ces compétences sont celles recherchées par les employeurs dans tous les domaines d'activité visés. Une fois acquises par les publics, elles leur permettent d'augmenter leur employabilité.

Le FORCO est l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé du Commerce et de la Distribution. Il rassemble 14 branches professionnelles auxquelles adhèrent des entreprises de toutes tailles.

Depuis, Entreprendre Ensemble et la délégation Nord du FORCO ont mené huit Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives qui ont permis de sécuriser l'embauche de candidats sur différents contrats (CDD, CDI, CP, CA...) sur les métiers en lien avec la relation commerciale, métier de boucher, la vente en grande et moyenne surface, la vente de produits frais ou encore la logistique.

En 2017, Entreprendre Ensemble et la délégation Nord du FORCO poursuivent leur partenariat autour de Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives **sur le domaine suivant** :

- **les métiers de la vente produits frais en GMS : vendeur en boucherie, en poissonnerie, en boulangerie, en pâtisserie ou en charcuterie/fromage ainsi que vendeur libre-service dans ces mêmes rayons.**

2. Descriptif de la prestation :

Entreprendre Ensemble et la FORCO souhaitent être accompagné par un partenaire du territoire dans leur démarche de formation et d'insertion professionnelle.

Il aura la connaissance du secteur d'activité et l'expertise des métiers cibles. **Sa relation avec les entreprises du ou des secteurs cibles sera gage de réussite de la prestation. Elle permettra de faciliter les périodes d'immersion en entreprise et le placement à l'emploi des participants à l'issue de la prestation.**

Une attention particulière sera portée sur

- la capacité de l'organisme à proposer des prestations **en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi du territoire** incluant les compétences techniques et savoirs êtres.
- les **moyens pédagogiques adaptés aux compétences** devant être acquises par les stagiaires et axés sur la mise en situation pratique (ex : utilisation de caisses enregistreuses, linéaires, produits et matériels correspondants).
- les besoins de recrutements avérés détectés par l'organisme en amont de l'action

L'organisme sera **force de propositions** sur la définition d'un calendrier et d'un contenu de formation répondant au mieux aux attentes du marché local.

Cependant le FORCO et Entreprendre Ensemble envisage de mettre en œuvre cette formation avant l'été.

Cette POEC sera mise en œuvre pour **un groupe de 12 demandeurs d'emploi jeunes et adultes** accompagnés par **Entreprendre Ensemble et Cap Emploi**. Elle devra être **organisée sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque**.

Elle visera l'emploi durable : CDD +6 mois, CDI, Contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage.

La prestation comprendra **4 modules pour une durée maximale de 210h**

Module 1 : Approfondissement et confirmation du projet professionnel - 12h maximum

Phase de positionnement 4h maximum

Phase de découverte des métiers du secteur

Phase de confirmation du projet professionnel

Module 2 : Formation à l'emploi cible avec ou sans certification totale ou partielle

Ce module a pour finalité de faire acquérir au bénéficiaire les compétences opérationnelles nécessaires à l'exercice d'un des emplois cibles.

La réponse pour ce module devra comporter un séquençage de l'alternance centre/stage en entreprises ainsi qu'une proposition de contenu pédagogique.

Elle peut comprendre des habilitations ou certifications du type CACES, HACCP , etc.

Module 3 : Entraînement au job dating, mises en relation avec les entreprises recrutant par l'organisation d'un job datings dédié- 14h maximum

Ce module a pour finalité le placement des bénéficiaires dans l'emploi et la sécurisation de l'accès à l'emploi. Cette prestation doit comprendre un Entraînement des candidats aux job-datings, la recherche d'offre d'emploi en rapport avec les métiers ciblés, l'organisation d'un job datings (collectif et individuel) en fin de formation, la mise à jour du CV et la proposition des CV des stagiaires aux entreprises.

Ce module permettra l'atteinte des objectifs de placement fixés par les financeurs des actions.

Module 4 : Période d'application en entreprise

Le centre de formation doit être en capacité de mobiliser son réseau d'entreprises pour proposer aux stagiaires des périodes de stage.

Le prestataire devra assurer **un suivi du placement des bénéficiaires à l'issue de la formation à 3 mois et à 6 mois.**

Sur cette durée, il s'engage à proposer des offres d'emploi ou rencontres avec des entreprises aux candidats demandeurs d'emploi à l'issue de la formation ainsi qu'aux demandes de médiation à l'emploi exprimées par les stagiaires.

Le prestataire sera évalué sur ses résultats en terme de sorties positives tels que précisés au paragraphe **4.3** .

3. Modalités de réponse

La réponse de l'organisme de formation comportera :

- les **modalités détaillées** de positionnement qui peuvent comprendre RIC, entretiens individuels, tests
- la connaissance des secteurs d'activités et expériences d'actions similaires ainsi que ses résultats de placements en 2015 et 2016 sur les métiers cibles
- les contenus, modalités et volumes horaires **des 3 modules pédagogiques** qui composent l'action
- **les prérequis attendus** à l'entrée en formation en termes de niveau, diplôme et/ou expériences

- devis précisant le cout horaire par stagiaire et le nombre de stagiaire minimum et maximum requis. Le coût horaire sera indiqué en HT et TTC, ou l'organisme précisera s'il est non assujetti à la TVA.
- une proposition de calendrier **tenant compte de la connaissance de l'activité des secteurs et des périodes de recrutement des entreprises du secteur**
- la liste de ses entreprises partenaires, des offres de stages **et des offres d'emploi avérées**
- son organisation technique et moyens RH dédiés à la relation entreprise pour l'action. Un référent administratif de l'action devra être désigné afin d'assurer le suivi administratif de l'action (conventionnement, lien avec Pôle emploi, etc)
- les moyens matériels mis à disposition garantissant la qualité de l'enseignement

Réponse à envoyer sous format électronique (< à 10 M0) par email à

jerome.swyngedauw@eedk.fr et evanhoucke@forco.org

4. Conventionnement, suivi et facturation

4.1 Conventionnement

Avant le démarrage de l'action, une convention sera signée entre le prestataire retenu, le FORCO et Entreprendre Ensemble.

Cette convention, précisera les modalités de partenariat entre le prestataire, le FORCO et Entreprendre Ensemble notamment les informations suivantes :

- Les dates de réalisations de l'action de formation
- L'intitulé de formation ;
- Le nombre d'heures ;
- Le nombre de bénéficiaires ; les noms et prénoms des bénéficiaires
- Le coût pédagogique horaire ; le coût global supporté par chacun des financeurs
- Le nombre d'heures par module pédagogique ...

4.2 Suivi des actions

La traçabilité des heures de formation se fera par le biais de feuilles d'émargement collectives hebdomadaires précisant les noms des stagiaires, les horaires de présence signées à la ½ journée par le stagiaire et par le formateur. Ce document doit comprendre les logos de l'ensemble des financeurs.

Si besoin, un modèle de feuille d'émargement conforme sera fourni au prestataire retenu avant le démarrage de l'action.

Le partenaire devra se soumettre à tout audit qualité ou de contrôle de la part des financeurs y compris des organismes de contrôle des instances communautaires au même titre que le FORCO et Entreprendre Ensemble.

Le prestataire s'engage à communiquer en détail les résultats de son processus de sélection des candidats aux financeurs.

4.3 Suivi du placement des bénéficiaires

Le prestataire devra assurer un suivi du placement des bénéficiaires à l'issue de la formation, à 3mois et 6 mois. La proposition **devra détailler les mesures que l'organisme engagera pour favoriser les sorties vers l'emploi , y compris dans les 6 mois suivant la formation**, telles que définies par la loi du 28 juillet 2011 :

- Un CDI (dont contrat de professionnalisation) ;
- Un CDD d'une durée minimale de 6 mois ;
- Un contrat de professionnalisation CDD d'au moins 6 mois ;
- Un contrat d'apprentissage CDD d'au moins 6 mois ;
- Un contrat aidé sur le secteur marchand (Emploi avenir/CUI CIE)
- Une Mission Intérimaire de longue durée

et réaliser les enquêtes à 3 et 6 mois dont les résultats seront transmis aux financeurs sous forme de tableau de suivi.

4.4 Facturation et règlement

A l'issue de la formation, le prestataire devra transmettre à chaque financeur une facture au prorata des heures effectivement réalisées accompagné des pièces justificatives exigées.

Le règlement de la prestation se fera au vu des éléments quantitatifs et qualitatifs fournis.

4.5 Obligations liées aux cofinancements FSE

Le prestataire devra faire figurer les logos du FSE et du FORCO sur tous les documents et supports utilisés dans le cadre de cette action : convention, feuilles d'émargement, attestation de formation, site internet, bilans, tableau de suivi notamment, livret du stagiaire présentant ses réalisations, etc...

Une information sur le co-financement FSE devra être faite de manière systématique auprès des participants.

5. Calendrier

Date limite de réponse des organismes : 29 mars 2017

Examen des propositions du 30 mars au 5 avril 2017

Rencontre du prestataire retenu dans ses locaux : le jeudi 6 avril 2017 à 14h

Période d'engagement et de réalisation de l'action : du 6/04/2017 au 31/12/2017